

Politique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [6-7]

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

contre la prostitution et le proxénétisme et d'aider à s'en sortir les prostituées qui le veulent de toutes leurs forces. Cependant, pour Mme Laury, il n'y a que la prévention qui vaille. Mais pas faite par n'importe qui : « Les prostituées « en exercice » qui se lancent dans la prévention ne font rien d'autre que du prosélytisme. C'est criminel. Il est irresponsable d'affirmer que la prostitution ne représente qu'une étape dans la vie d'une femme. Ce n'est pas vrai. On reste marquée à vie. De plus, il est dangereux de banaliser, d'édulcorer. Derrière la thérapeute du sexe, les cliniques de thérapie sexuelle, l'ami de cœur, se cache un monde d'ignominie et de sordidité dont la femme est la principale victime. »

Déclarations fracassantes qui ont soulevé des remous du côté de l'auditoire, où l'on comptait quelques prostituées, membres de l'association Aspasie. A cause du manque de temps — Mme Laury regagnait Paris en fin d'après-midi déjà — il n'y eut pas place pour un débat contradictoire. Dommage, car qui pouvait mieux que les membres d'Aspasie parler des conditions qui leur sont faites dans notre pays ? (ed)

Politique

Catalogue contre la violence (BE)

Femmes violées, femmes battues... et le silence. On sait les barrières psychologiques et juridiques, on sait le courage qu'il faut pour les franchir, on sait aussi que ces actes de violence odieux seront longtemps encore le fait de quelques-unes, pour la sécurité de toutes.

Mais prendre des mesures pour endiguer les actes de violence perpétrés contre les femmes est bien l'affaire de toutes... et de tous. Ce sont cinq conseillères de ville biennoises (Sylviane Zulauf, PSO, en tête), qui le rappellent, en proposant au législatif biennois, par voie de motion, un catalogue des mesures à prendre.

Elles demandent qu'une commission spéciale soit créée avec mandat d'établir un rapport (exposé du problème, moyens de lutte, offices d'entraide, etc.) à adresser ensuite à tous les ménages (même démarche, en somme, que celle adoptée à Bienne pour informer sur le problème de la drogue).

Le Conseil municipal est aussi invité à intervenir auprès des autorités compétentes pour que, dans les écoles, la journée du 8 mars soit à l'avenir consacrée à la réflexion et à la discussion autour de l'égalité des droits et de la lutte contre les comportements sexistes.

Il faudrait enfin, disent les motionnaires, un fonds pour permettre aux femmes violées ou battues de prendre l'avocat de leur choix, financer des cours d'autodéfense, des thérapies et même un service de taxi pour les filles et les femmes qui, la nuit venue, doivent se rendre dans des quartiers ou des régions éloignées.

Réponses à ce catalogue de demandes cet été, au Conseil de Ville. (b)

Paroles de député (JU)

Et voilà qu'un député sans peur mais non sans reproche met des gants, mais des gants de boxe, pour taper à bras raccourcis sur le Bureau de la Condition Féminine. « A-t-on — se demande ce preux peu chevaleresque — les moyens d'entretenir un boudoir de vassalité, un salon d'allégeance, une chambre bleue des obligées ? Et que distille-t-on dans cette officine de fées ? Rien, précisément, car il ne peut rien s'y faire dans un Etat où hommes et femmes sont citoyens à part entière et jouissent des mêmes droits politiques. »

Ah, qu'en termes rassis ces choses-là sont dites ! Le député Jean Michel, radical d'Ajoie, manie comme on le voit le verbe fleuri d'autrefois et quelques solides idées de la même époque, qu'il a consignées récemment dans le mensuel de son parti.

Il psalmodie donc que le BCF est une institution « anachronique » autant qu'« inutile », un « piège de l'inégalité des sexes », un truc pour les femmes qui « souhaitent affirmer haut qu'elles sont inférieures aux hommes », alors qu'elles pourraient participer à la vie politique et faire entendre leur voix « sans l'aide de qui que ce soit ».

Un grand classique du genre, quoi ! Mais que le député Jean Michel se rassure : d'une certaine façon, le BCF met tout en œuvre pour lui donner un jour raison !

En attendant, on note que le BCF a changé d'adresse (Rue des Moulins 19, 2800 Delémont), et qu'il a inscrit à son agenda, à la date du 14 juin, la première assemblée générale du tout nouveau Centre de liaison (CDL) des associations féminines. (b)

Société

Femmes information (FR)

C'est un service — modeste, bénévole, gratuit — qui fonctionne une demi-journée par semaine, le jeudi matin.

Quatre femmes en sont les initiatrices et les responsables depuis bientôt quatre ans. Elles fonctionnent à deux, par roulement. Comme l'indique le nom qu'elles ont donné à leur service, elles informent, elles aiguillent vers d'autres services, elles notent les questions d'ordre juridique et se renseignent auprès d'avocat(e)s qui les soutiennent. Elles ont un fichier d'adresses (très complet) qu'elles ont préparé avant de se lancer dans l'aventure avec l'aide d'amis, assistants sociaux et juristes. Les adresses sont fribourgeoises, bien sûr, mais aussi romandes si besoin est.

Quel public atteignent-elles ? Des femmes surtout, des étrangers aussi. De tous les milieux, mais principalement petite bourgeoisie et ouvrier. Les plus défavorisés, pour lesquels elles ont ouvert cette permanence, ne viennent pas.

Quels sont les problèmes posés ? Au bout de seize mois, elles ont dressé un premier bilan.

— Divorce, séparation (avec la question financière à la clé) : 15 cas.

- Problèmes de femmes (gynécologues, accueil femmes battues, etc.) : 5 cas.
- Succession, entretien des parents : 3 cas.
- Travail : 4 cas.
- Divers : 17 ; dans cette rubrique, elles placent les questions aussi diverses que : l'argent de poche des enfants, locataire-propriétaire, demande de cours de réinsertion professionnelle.

Un demi-jour par semaine, est-ce assez ? Envisagent-elles d'étendre leurs services ?

Réponse : « Non. Pas pour l'instant. Nous n'avons pas plus de deux ou trois consultations par matinée. Parfois aucune. Notre service n'est pas encore très connu ; la publicité coûte cher... »

Femmes-information, rue de Locarno 7, Fribourg, le jeudi, de 8 h. 30 à 10 h. 30. Par téléphone le lundi, de 18 h. à 20 h., au (037) 46 18 74 ou 45 18 85. Nouvelle adresse dès septembre : rue des Alpes 39. — (bg)

Les femmes et la banque : un cours (VD)

S'il y a un domaine traditionnellement réservé aux hommes, c'est bien celui des finances. Il faut croire que les temps changent et que les femmes commencent à s'intéresser aux problèmes financiers car nous étions 120, le 21 avril dernier, dans les salons de l'Hôtel de la Paix, à Lausanne, à suivre le deuxième « cours pour dames » (!) organisé par le *Crédit Suisse*.

Cette journée a commencé par une très intéressante allocution de Mme Marguerite Narbel, députée, ancienne présidente du Grand Conseil, et actuellement présidente de la commission de gestion, qui nous dit d'emblée qu'elle voulait rendre responsables les femmes. Celles-ci ne doivent pas en vouloir aux hommes de leurs carences : elles sont trop souvent victimes de leur propre inertie.

Puis elle a dressé un tableau de la situation de la femme en cette matière. Dans la vie quotidienne, la femme, mariée le plus souvent sous un régime de communauté, n'a que peu de liberté de manœuvre pour gérer le budget familial. Très souvent d'ailleurs, elle ne s'intéresse absolument pas à ces problèmes. Même son de cloche dans la vie politique : on trouve peu de femmes qui acceptent d'entrer dans des commissions financières. Quelles sont les causes de ce manque d'intérêt ? La femme se sent plus attirée par les choses vivantes et pratiques que par les chiffres. A l'école, l'enseignement est encore différent pour les filles et les garçons. Les garçons de 10 ans sont meilleurs en arithmétique. Les filles sont rares dans les sections scientifiques. Au niveau de l'Université, c'est la même chose ; elles ne sont pas nombreuses à l'EPFL. Dans les familles, surtout dans les milieux bourgeois, il est mal vu de parler d'argent.

Il y a encore d'autres facteurs. La femme qui travaille à la maison a l'habitude du travail non rémunéré et si elle s'inscrit dans des associations féminines, elle le fait toujours bénévolement. Enfin, les finances, dans notre société, sont habituellement le domaine de l'homme. Dans la révision du régime matri-